



POUR UN PARLEMENT EUROPÉEN MOTEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Les élections européennes : un moment citoyen de taille

Les élections européennes se tiendront dans l'Union européenne entre le 22 et 25 mai prochain. Elles marqueront le renouvellement du Parlement européen autant que la conduite d'une nouvelle mandature de la Commission européenne. Il s'agit des premières élections depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne (2009).

Le nouveau Parlement européen, élu démocratiquement au suffrage universel par les citoyens de l'UE, se verra doté de compétences nouvelles, d'un renforcement de son poids dans le processus décisionnel, et élira pour la première fois le Président de la Commission européenne. France Nature Environnement considère ainsi que l'échéance électorale européenne est un moment politique de taille, au même titre que les élections nationales et locales.

Alors que l'UE représente un système politique largement intégré, créateur de droit obligatoire et prescripteur de nombreuses politiques publiques pour les Etats membres, notamment en matière de protection de la nature et de l'environnement, la participation des citoyens aux élections européennes depuis 1979 recule. L'attitude souvent schizophrène de nombreux responsables politiques face à des décisions qu'ils soutiennent à Bruxelles et décrient ou ne mettent pas en œuvre une fois de retour en France aggrave cette situation.

L'Union européenne dans une impasse plus qu'inquiétante

Faisant le constat d'une dérive de l'ambition européenne et d'une méfiance croissante des citoyens à l'égard de l'Union européenne, France Nature Environnement exprime ses vives inquiétudes et dénonce la conduite et les orientations actuelles des politiques européennes.

En effet, les tentatives de dérégulation du droit européen de l'environnement ont été nombreuses durant la dernière mandature de la Commission européenne. Les conflits d'intérêt concernant nombreuses expertises persistent. Quant aux Conseils européens, ils ont souvent accentué cette tendance de fond à considérer la protection de l'environnement comme un frein au développement économique. FNE regrette la forme que prend l'Union européenne qui a pourtant été depuis son origine à la pointe des législations protectrices de notre environnement.

L'idéologie économique ultralibérale associée à la réduction aveugle des dépenses publiques ont en outre sérieusement aggravé ces dernières années les niveaux de pauvreté et de précarité, ont réduit la protection sanitaire et ce sans porter un grand intérêt à la crise écologique. En outre, les négociations commerciales bilatérales entre l'Union européenne, les Etats Unis et le Canada conduites depuis plusieurs mois dans des conditions d'opacité plus qu'alarmantes, ne font qu'aggraver les inquiétudes d'une mise à mal sérieuse de nos niveaux de protection environnementale, sociale et sanitaire.



Un nouveau souffle européen pour la transition écologique

France Nature Environnement rappelle son attachement profond à l'échelon européen pour protéger efficacement la nature et l'environnement. Son engagement pour l'intégration et la transposition du droit européen le plus protecteur de l'environnement dans le droit français en témoigne. Elle contribue aussi historiquement aux travaux de ses différentes fédérations européennes¹ et plus récemment au sein du Conseil économique et social européen.

Face aux défis globaux que représentent les dérèglements climatiques et l'érosion de la biodiversité, la diplomatie environnementale de l'Union européenne, des politiques publiques européennes ambitieuses ainsi qu'une harmonisation législative entre Etats membres sont plus que jamais nécessaires.

Le nouveau Parlement européen aura des marges de manœuvre pour peser sur les orientations politiques de l'Union européenne et devra être un acteur de taille de la transition écologique. France Nature Environnement s'engage résolument pour que le débat citoyen entourant les élections suscite un large intérêt. C'est tout le sens des 10 propositions suivantes.

¹ Bureau Européen de l'Environnement, ECOS (*European Environmental Citizens Organisation for Standardisation*), MIO-ECSDE (*Mediterranean Information Office for Environment, Culture and Sustainable Development*), Transport & Environnement, et *Seas at Risk*.



POUR UN PARLEMENT EUROPEEN MOTEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

1/ Mettre en place une nouvelle stratégie économique soutenable

L'UE doit encourager la suppression des subventions nuisibles à l'environnement et aligner ses investissements pour une transition écologique. L'utilisation des fonds européens sur la période 2014-2020 et l'attribution des marchés publics doivent intégrer des critères en matière de protection de la nature et de l'environnement dans tous les projets financés. Cela doit permettre de développer des filières économiques orientées vers la transition écologique.

2/ Stopper la perte de biodiversité en Europe d'ici à 2020

Le Parlement doit être vigilant et exigeant sur l'évaluation en 2015 de la stratégie européenne en faveur de la biodiversité en lien avec les objectifs d'Aichi. Le mauvais état de conservation de la biodiversité sur le territoire européen et l'atteinte aux sites Natura 2000 appellent à des réactions rapides, avec des fonds structurels fléchés. L'évaluation en 2017 de l'"infrastructure verte" doit aller au-delà de la simple Communication de la Commission européenne, en lien notamment avec la Directive cadre stratégie pour le milieu marin, la Directive cadre sur l'eau et la Politique agricole commune. Le Parlement doit également veiller à l'atteinte des objectifs du bon état écologique des eaux dans les délais fixés pour les directives "milieu marin et "eau".

3/ Mettre en place une stratégie de lutte contre l'artificialisation des sols

L'artificialisation des sols engendre une perte de ressources agricoles et naturelles et souvent une exposition accrue aux risques naturels. Le Parlement doit donner un cadre à la protection des sols à travers une directive cadre sur les sols. Celle-ci devra contenir un volet sur la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation ainsi que sur la lutte contre l'imperméabilisation.

4/ Arrêter la déforestation globale et européenne et la dégradation des forêts

Le nouveau Parlement européen en 2015 doit adopter un plan d'action ambitieux pour réduire l'impact de la consommation de l'UE sur les forêts et être vigilant sur l'application des textes en vigueur. Il doit également garantir que les importations européennes de produits forestiers et agricoles ne contribuent pas à la déforestation ou à la dégradation forestière dans le monde, ni ne soient issues de filières inéquitables. Il doit enfin soutenir les efforts des pays luttant contre la destruction et la dégradation des forêts.

5/ Réduire l'usage des pesticides, stopper les OGM et remplacer les produits chimiques dangereux

De nombreux produits chimiques utilisés dans la production de biens représentent une menace pour notre santé et la nature. Le Parlement doit adopter des mesures afin de réduire l'usage des pesticides et l'exposition aux perturbateurs endocriniens. Il doit intégrer les nanotechnologies dans REACH sans l'affaiblir. Les protocoles d'évaluation des risques et la réglementation en matière d'OGM doivent être revus. Un plan de production de protéines végétales doit permettre à l'UE de réduire sa dépendance aux importations d'aliments d'élevage à base de soja et de colza OGM.



POUR UN PARLEMENT EUROPEEN MOTEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

6/ Lutter contre la pollution de l'air en lien avec les récentes recommandations en matière de santé

La pollution de l'air doit être limitée. L'organisation mondiale de la santé a récemment classifié la pollution de l'air extérieur comme agent cancérigène. Le Parlement devrait adopter des seuils ambitieux et contraignants afin de limiter la pollution de l'air d'ici à 2020 et 2025 et notamment limiter à présent la pollution de l'air provenant de l'agriculture, des centrales électriques, des bateaux, de la construction et du chauffage domestique. Cette politique et les mesures prises doivent être cohérentes avec la politique climat-énergie.

7/ Garantir l'adoption par l'UE de trois objectifs séparés, ambitieux et contraignants en matière d'énergies renouvelables, d'émissions de gaz à effet de serre et d'efficacité énergétique pour 2030

Afin de lutter efficacement contre le changement climatique, ces trois objectifs doivent être atteints de manière soutenable. Cela implique de stopper le soutien aux agro-carburants de première génération, de réduire massivement l'utilisation d'énergies fossiles polluantes dans les secteurs énergétiques, industriels, le bâtiment et les transports, de soutenir la rénovation thermique des bâtiments et de programmer et d'engager la sortie du nucléaire dès que possible.

8/ Mettre en place une politique globale de réduction de la consommation de ressources et de déchets

L'UE utilise beaucoup trop de ressources au regard des seuils d'acceptabilité de notre planète. Elle doit réduire ses déchets et encourager l'élaboration de produits de qualité, plus efficace d'un point de vue énergétique, notamment en promouvant des modes de production industrielle en adéquation avec les ressources naturelles disponibles et en promouvant une économie de la prévention. Le gaspillage alimentaire constitue en outre un défi de taille et doit être réduit de 50% d'ici à 2025.

9/ Garantir aux citoyens européens le droit à l'information, à la participation, à l'accès à la justice ainsi qu'à l'éducation et à la formation

Le Parlement européen doit garantir une plus grande transparence du processus décisionnel européen et des activités de lobbying. Cela renforcerait la légitimité de l'UE, aiderait à un plus grand équilibre des représentations d'intérêt et éviterait les conflits d'intérêts des élus. Il doit aussi garantir le respect du droit à l'information, à la participation du public et l'accès à la justice des citoyens en matière d'environnement. Enfin, il doit imposer l'existence d'un volet éducatif dans toute politique publique environnementale mise en œuvre dans les Etats membres.

10/ S'opposer à tout nouveau traité commercial, notamment avec les Etats-Unis et le Canada, qui remettraient en cause les normes sociales, environnementales et sanitaires